

# *Association des anciens élèves du Lycée Faidherbe de Lille*

*Reconnue comme Etablissement d'utilité publique par Décret du 15 février 1889*

~~~~~

*Michel Doucement - Président*

*38 rue du Maréchal Foch - 59133 Phalempin*

*Email : [michel.doucement@gmail.com](mailto:michel.doucement@gmail.com)*

Le 29/01/2021

## **PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27/01/2021**

Pour cette assemblée générale exceptionnelle, chaque membre de l'association avait reçu soit par courrier postal soit par courrier électronique les documents suivants: le rapport moral et d'activité du président, l'état de trésorerie, le rapport financier et les propositions de cotisation et de budget prévisionnel 2021 de la trésorière ainsi qu'un bulletin de vote. La date butoir de réception des bulletins de vote était fixée au 26/01/2021.

L'Assemblée Générale s'est tenue par visio-conférence le 27/01/2021 à 18 heures et y ont participé en exprimant leurs votes:

Mmes Debarbieux Anne-Marie, Goubet Isabelle, Lepez Catherine, Mouton Brigitte, Plaquet Doménica.

Mrs Codaccioni Xavier, Decuyper Maurice, Deparcy Patrick, Doucement Jean-Christophe, Doucement Michel, Doucement Sylvain, Dumont Claude, Goubet Olivier, Lasnon Michel, Lepez Jean Marie, Maazi Sofiane, Pauriche Alain, Vannier Pierre, Wemeau Pierre.

L'ordre du jour en était le suivant: Rappel des modalités du vote

Enregistrement des votes exprimés sur et dans l'ordre:

1- le rapport moral et d'activité du président

2- le rapport financier partie approbation des comptes

3- la proposition de cotisation 2021

4- le budget prévisionnel 2021

Les 19 personnes se sont prononcées sur les différents points soumis au vote. Le vote a été unanime sur tous les points. Les différents rapports sont donc adoptés.

Contrairement à l'habitude il n'y a eu ni questions diverses ni fixation de la date de la prochaine assemblée générale. Compte tenu de la situation sanitaire peu prévisible, il a simplement été dit que si possible elle se tiendrait de la façon classique en novembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close à 18h30.

Procès verbal établi par le président à partir de ses notes

Le président

Michel Doucement